

Pratiques d'intégration professionnelle (stage long)

PEM4005-SJAN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Master en enseignement section 1 - Namur**

Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS 20		VOLUME HORAIRE 400 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Champion	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Anne KINET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Anne KINET Catherine MATHELIN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Master en enseignement section 1	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE constitue une UE intégratrice permettant aux étudiant·e·s de réinvestir les contenus, méthodologie, cadres théoriques et analyse de pratiques mis en œuvre dans de la formation. En outre, elle offre également à l'étudiant·e l'opportunité de s'intégrer dans une équipe pour faciliter son entrée dans le métier.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

C1 : Savoir-être dans le contexte scolaire et posture professionnelle organisationnelle

- Construire, ajuster, respecter le contrat établi au début et en cours de stage entre les différents intervenants.
- Identifier le fonctionnement spécifique de l'école (valeurs, traditions, règles, rôles, modes de communication, routines spécifiques) et adapter sa posture.
- Adopter une posture éthique et responsable dans les interactions avec les élèves, les parents et l'équipe.
- Faire preuve d'une autonomie progressive et identifiable dans l'organisation du stage (installation – intensification – stabilisation).
- Participer à la vie collective de l'école et porter un regard constructif et critique sur les situations professionnelles rencontrées.
- Communiquer de manière respectueuse avec tous les acteurs.
- Prendre progressivement sa place au sein de l'équipe éducative.

C2 : Travailler en équipe, collaborer et coenseigner

- Être proactif dans les échanges professionnels (questionner, anticiper, proposer, enrichir, innover).
- Participer activement aux concertations et moments collectifs.
- Mettre en œuvre un coenseignement structuré fondé sur une coplanification, une coanimation et une coanalyse partagées.
- Assumer une part équitable des responsabilités dans les situations de coenseignement.
- Contribuer à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation de projets impliquant plusieurs acteurs de l'école.
- Collaborer de manière constructive avec les différents acteurs rencontrés durant le stage.
- Assurer une communication de qualité et efficiente avec tous les acteurs de l'école.

C3.1 A Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage- Effectuer des recherches et maîtriser les savoirs

- Maîtriser les contenus disciplinaires enseignés.
- Planifier et concevoir des dispositifs pédagogiques cohérents avec la progression des attendus du programme.
- Argumenter ses choix pédagogiques et didactiques lors des échanges professionnels.

C3 1B Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage- Vivre l'action pédagogique (stratégies)

- Rendre explicites et donner du sens aux apprentissages visés.
- Soutenir et réguler l'activité cognitive et métacognitive des élèves (apprenant acteur de ses apprentissages).

- Mettre en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées aux objectifs poursuivis et aux besoins des élèves.
- Intégrer de manière pertinente les outils numériques et/ou médiatiques.
- Mobiliser de manière pertinente les ressources physiques et humaines de l'environnement scolaire, y compris le coenseignement et les collaborations, au service des apprentissages.

C3 1C Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage –

Faire preuve d'autonomie et gérer la complexité

- Concevoir et mettre en œuvre des séquences différenciées et inclusives sur base de l'observation fine des élèves.
- Assumer progressivement des responsabilités élargies avec le groupe classe et dans l'école.
- Concevoir, conduire et réguler de manière autonome des périodes d'apprentissage.
- Réguler les situations imprévues avec professionnalisme.

C3 1D Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage-

Évaluer et réguler

- Concevoir et mettre en œuvre des démarches de régulation et d'évaluation au service des apprentissages visés.
- Utiliser les observations et évaluations pour ajuster son enseignement.
- Participer, lorsque l'occasion se présente, aux démarches d'évaluation menées dans l'école.

C3.2 Gérer le groupe et contribuer à un climat inclusif

- Instaurer un climat sécurisant (affectif et physique) propice aux apprentissages.
- Exercer une posture d'autorité éducative ajustée aux circonstances.
- Favoriser la participation, l'engagement et le sentiment de compétence des élèves.
- Adapter la gestion du groupe aux normes et à la culture de l'école.

C4 Agir en praticien réflexif

- Analyser ses pratiques à partir de situations vécues, en s'appuyant sur des faits observables et contextualisés
- Mobiliser des cadres théoriques pertinents pour éclairer sa pratique
- Appuyer son analyse sur des traces professionnelles pertinentes (CDP, observations, productions)
- Prendre en compte les conseils reçus et faire évoluer sa pratique
- Identifier ses forces, ses défis et ses axes de développement à partir des situations vécues
- Expliciter un projet de développement professionnel argumenté à partir de l'expérience du stage long

- Montrer une évolution de sa réflexion et de ses pratiques dans la durée du stage long

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant·e développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS.

CONTENU

AA Accompagnement des pratiques professionnelles

Immersion progressive dans le métier ; organisation et conduite autonome des apprentissages ; gestion du groupe-classe ; différenciation et inclusion ; évaluation et régulation des apprentissages; co-enseignement ; collaboration avec les acteurs de l'école ; participation à la vie institutionnelle ; analyse réflexive des pratiques ; construction du projet de développement professionnel.

AA séminaire d'analyse de pratiques de stage long

Approche politique et institutionnelle, socialisation organisationnelle, compétences émotionnelles et bien-être, travail collaboratif et feed-back, compétences professionnelles et insertion professionnelle.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APEM4005-B4ACC — Accompagnement des pratiques professionnelles	Le fichier « Guide du stage long M1- S2 ».
APEM4005-B4ANA — Séminaires d'analyse des pratiques du stage long	<i>À définir</i>

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APEM4005-B4ACC — Accompagnement des pratiques professionnelles	216 h	Français	Langue française
APEM4005-B4ANA — Séminaires d'analyse des pratiques du stage long	144 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APEM4005-B4ACC — Accompagnement des pratiques professionnelles	Les pratiques d'intégration professionnelles (étalées sur 13 semaines de février à mai) sont vécues dans une voire deux écoles de l'enseignement obligatoire du territoire de la Fédération-Wallonie-Bruxelles selon 3 phases : une phase d'installation (novembre à la 3e semaine de stage), une phase d'intensification (de la 4e à la 10e semaines) et une phase de stabilisation (de la 11e à la 13e semaines). Un minimum de 40 % du temps de stage sera consacré à l'enseignement maternel, quel que soit le niveaux. Un minimum de 40 % du temps de stage sera consacré à l'enseignement primaire, en P1/P2. Un minimum de 10 plages de psychomotricité sera presté, encadré par un maître de stage spécialisé en psychomotricité. La prestation de l'équivalent de 2 semaines de stage en enseignement spécialisé pourrait être sollicité par l'étudiant.e. Cela n'est pas une obligation. Les pratiques d'intégration professionnelles sont encadrées par 5 moments – Henallux (contractualisation, visite formative, entre de groupe, entretien réflexif, bilan certificatif) et par 6 séminaires (UCLouvain).
APEM4005-B4ANA — Séminaires d'analyse des pratiques du stage long	<i>À définir</i>

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

La division de cette UE en deux AA répond à des impératifs administratifs. Concrètement, il s'agira d'un dispositif pédagogique qui articulera les activités d'accompagnement de la HE et de l'UCL pour atteindre les acquis d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée (coévaluation)

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

En juin, la cote est établie sur base des compétences acquises ou non de la manière suivante :

- pour un étudiant qui a acquis toutes les compétences, la note globale de stage correspond à la somme des notes obtenues pour chaque compétence du stage (en fonction de la pondération de chacune d'entre elles).
- lorsque le stagiaire obtient au moins une compétence non acquise (<50%), la situation est traitée en jury pour fixer la note.

La validation de la compétence 1 relative au savoir-être professionnel est indispensable à la réussite du stage. Autrement dit, un échec dans cette compétence entraîne de facto une note maximum de 8/20 à l'UE.

Si la compétence 4 est la seule en échec à l'issue de la première session, elle est remédiable en seconde session.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
APEM4005-B4ANA	L'évaluation du stage long repose sur la coévaluation par les différents intervenants des 4 grandes compétences traduites en indicateurs et pondérées (voir grille d'évaluation critériée). La validation de la compétence 1 relative au savoir être professionnel est indispensable à la réussite du stage. La participation aux séminaires est essentielle pour la validation des compétences.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APEM4005-B4ACC — Accompagnement des pratiques professionnelles	L'évaluation du stage croise toutes les traces (rapports de stage, carnet de développement professionnel, séminaires UCLouvain pour la compétences 4) selon les modalités décrites dans le fichier « Guide du stage long M1-S2 ».

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.